

# La vie associative

## SOCIÉTÉ DE CHASSE

La Société de Chasse de Jugeals-Nazareth vous convie à son traditionnel repas le **samedi 26 mars, à partir de 20h30, à la salle polyvalente**. Tarif : 22€. Enfants jusqu'à 12 ans : 11€. Renseignements et réservations : Karine Gouygoux au 06 09 06 62 13 ou Jean-Pierre Fel au 06 30 51 96 24. **Réservation avant le 20 mars**. (Détails du menu sur le site de la commune).



## CLUB ARC EN CIEL



Le club des aînés «Arc en Ciel» vous invite à un après-midi de danse avec Christian ROQUES, le **dimanche 6 mars 2016**, à partir de 14h30, à la salle polyvalente de Jugeals-Nazareth. On vous attend nombreux !

## JN RANDO

La balade du 13 mars prochain au Saillant est annulée, la tempête ayant encombré les chemins. JN Rando vous invite le **dimanche 6 mars** pour une balade de 10km autour de Jugeals-Nazareth. RDV à 13h30 à la salle polyvalente. Contact : Danielle BOUNY au 05 55 85 91 65.

# La vie du village

## TRAVAUX D'ELAGAGE ET ABATTAGE

Conformément aux dispositions de l'article 12 de la loi du 15 juin 1906, des travaux d'élagage, d'abattage et de gyrobroyage vont être entrepris prochainement sur le territoire de notre commune. Pour toute réclamation ou renseignement, contacter Me Barget au 05 55 57 54 73. Infos complémentaires sur le site de la commune.



**5 AVRIL 2016**

**la TNT passe à la Haute Définition.**



### Passage de la télévision numérique terrestre (TNT) à la Haute Définition le 5 avril 2016

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, toutes les chaînes gratuites de la télévision numérique terrestre (TNT) passeront en Haute Définition (HD). Tous les foyers équipés d'un poste de télévision par antenne râteau seront impactés par ce passage, nécessitant un téléviseur compatible (opération de rescan) ou l'achat d'un adaptateur (dès 25 €).

Les foyers qui reçoivent les programmes de télévision par câble ou satellite devront contacter leur opérateur pour vérifier que le décodeur est bien compatible HD. En revanche, les téléspectateurs recevant la télévision par l'ADSL ou la fibre optique ne sont pas concernés par cette opération. Des aides financières et techniques sont prévues, sous conditions.

L'ANFR a adressé à toutes les communes un guide afin qu'elles informent la population sur les modalités du passage à la HD, en plus de la campagne nationale.

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### Mairie

Téléphone : 05 55 85 90 53  
Fax : 05 55 85 58 75  
Mail : mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr  
Site : [www.jugeals-nazareth.fr](http://www.jugeals-nazareth.fr)  
Monsieur le Maire : 06 45 12 48 74

### Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30 à 19h30  
Mardi : 8h15 à 12h  
Mercredi : 8h15 à 12h et 13h30 à 19h15  
Jeudi : 8h à 12h  
Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h  
**Permanence d'un élu le samedi de 9h à 12h.**  
Cantine : 05 55 85 97 96  
Garderie : 05 55 85 92 60  
Centre de loisirs : 06 76 15 76 59

## INFORMATIONS UTILES

### Cabinet médical :

Docteur BOUSSEYROUX-LAMAGAT  
Tel. 05 55 85 95 76

### Médecin de garde : 15

### Infirmières :

### Catherine CLAUZEL-RUBELLIN

Tel. 05 55 85 86 56  
Mob. 06 80 02 04 00

### Stéphanie CHANEL-PACHERIE

Tel. 05 55 22 03 41  
Mob. 06 84 76 40 36

### Carole NEGRET

### & Stéphanie MARQUES

06 48 31 09 54 / 06 83 29 95 07

### Assistantes maternelles :

### Sandra RENAULT La Borie Basse

Tel. 06 83 03 17 26

### Jocelyne DUHIN La Brande

Tel. 09 67 39 07 39 ou 06 22 53 15 31

### Brigitte TILLET La Brande

Tel. 05 55 85 56 70

### Famille d'accueil personnes âgées :

Lysiana JEGAT (05 87 43 92 90)

### SAMU : 15

### POMPIERS : 18

### GENDARMERIE : 17 ou 05 55 86 08 12

SAUR : 05 53 54 60 38

### ERDF DEPANNAGE ELECTRICITE :

0 972 675 019

### Trésorerie de Malemort et Beynat :

Tel : 05 55 92 06 00

Fax : 05 55 17 91 84

### ACCUEIL DE LA PAROISSE

Presbytère Saint-Martin (05 55 24 10 82)

Presbytère Saint Cernin (05 55 24 07 70)

Messe le 27 Mars à 11h15.

# Le Bulletin

Mars 2016



## Le mot du Maire

Suite au redécoupage des cantons, les Instances de Coordination et de l'Autonomie ont été refondées. Les objectifs de ces instances sont essentiellement l'information, l'animation et l'aide en faveur des personnes âgées et en perte d'autonomie. Elles assurent aussi la coordination entre les services à domicile, les établissements médicaux, sociaux et hospitaliers dans le cadre de la politique en faveur des personnes âgées et handicapées dans le département. A mon sens ces orientations doivent être préservées et développées.

J'ai participé aux deux assemblées générales, celle de la nouvelle Instance de St Pantaléon de Larche dont nous faisons partie aujourd'hui, le mercredi 27 janvier 2016, et celle de Brive Sud Ouest le 28 janvier 2016, celle-ci a été dissoute et refondée avec le nouveau découpage.

Lors de l'AG de notre nouvelle Instance à St Pantaléon de Larche nous avons élu le CA (Conseil d'Administration) et le bureau. Statutairement dans le CA, les 13 communes du canton sont représentées par le Maire ou son représentant, ainsi que par les présidents des Clubs des Aînés.

Pour Jugeals-Nazareth, j'ai proposé Lucette Dupuy, 3ème adjointe et présidente de notre CCAS pour me représenter. Celle-ci étant membre du CA, nous avons présenté sa candidature pour le bureau. Lucette Dupuy est donc élue secrétaire adjointe de cette nouvelle Instance.

Pour l'instant je ne peux pas communiquer davantage sur la composition du bureau car je n'ai pas eu le compte rendu officiel de cette AG. Par contre je peux vous faire part de quelques informations obtenues lors de cette assemblée. Le fonctionnement et les prestations de cette nouvelle Instance sont pour l'instant très différents de celles de Brive Sud Ouest. J'ai retenu deux points importants, pour notre municipalité et bien sûr pour les personnes en perte d'autonomie ayant droit aux services de l'Instance :

✓ Pour la commune il nous sera demandé une participation qui est le double de notre ancienne Instance, 1€ par habitant alors que nous étions à 0,50€ (930€ au lieu de 415€). A noter aussi que le coût de l'adhésion est de 10€ au lieu de 7€.

✓ Pour les ayants droit, le portage des repas sera maintenu grâce à la maison de retraite Le clos joli de Meysac, mais sans la participation des 50 centimes / journée repas de l'Instance. Pas de participation non plus pour le transport pour examens médicaux, etc... Pas d'intervention non plus pour la téléassistance, mais aussi pour bien d'autres activités de maintien en forme ou plus ludiques...

J'ai fait part de mon inquiétude par rapport à ce nouveau fonctionnement, tout en laissant le temps nécessaire, afin de retrouver plus d'égalité de traitement sur le périmètre du Canton. Nous sommes effectivement dans une année de transition, je comprends que le nouveau mécanisme de fonctionnement doit se rôder et surtout évoluer !

Dès les premières réunions du bureau et du CA notre représentante Lucette Dupuy ne manquera pas de porter la position de notre commune et les demandes de nos ayants droit que j'appelle à se manifester en Mairie (physiquement, par téléphone, courrier, etc...) ceci afin de recenser précisément les besoins et de leur rendre visite à domicile si nécessaire.

Nous sommes nombreux à partager, le fait que le maintien à leur domicile des personnes en difficulté est une priorité, alors faisons ensemble que cela soit possible.

Pour les trois communes : Nespouls, Turenne et Jugeals Nazareth, la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie se déroulera cette année à Jugeals-Nazareth. Nous avons convenu avec mes collègues de Nespouls et Turenne que la cérémonie tournera chaque année sur nos trois communes. Nous avons commencé l'année dernière à Turenne.

Au nom du conseil municipal, j'invite la population à cette cérémonie, le **samedi 19 mars 2016 à 17 H 30 au monument aux morts**. Un vin d'honneur sera servi à l'issue à la salle Roger Verdier.



Le Maire, Gérard BAGNOL.